

18.05.2008 – 08:00 Uhr

Ligue pulmonaire suisse: Fortes concentrations de poussières fines dues à la fumée du tabac dans les établissements de restauration

Berne (ots) -

Les établissements ouverts aux fumeurs présentent une concentration de poussières fines 33 fois plus importante que les établissements non fumeurs. Une étude scientifique mandatée par la Ligue pulmonaire suisse a examiné la concentration de poussières fines dans 99 établissements de restauration, et révèle pour la première fois la charge très importante causée par la fumée du tabac dans les restaurants, cafés et bars suisses. Une protection complète contre le tabagisme passif n'admettant aucune exception est impérativement nécessaire. Si lors de sa session d'été, le Conseil national se prononce contre une protection efficace contre le tabagisme passif, la Ligue pulmonaire suisse envisagera de lancer une initiative populaire.

L'étude le prouve: l'air à l'intérieur des établissements fumeurs contient énormément de poussières fines nocives. Dans un restaurant fumeur, la concentration moyenne de PM2.5 (particules inférieures à 2,5 micromètres de diamètre) mesurée s'élève à 194,4 microgrammes/m³, soit 8 fois plus que dans un établissement non fumeur (24,7 microgrammes/m³). Dans certains cas extrêmes, des établissements fumeurs affichaient une concentration de poussières fines 33 fois plus importante que dans les établissements bannissant la cigarette (valeur maximale mesurée dans un établissement fumeur: 828,5 microgrammes/m³). Les bars sont les établissements les plus chargés en poussières fines. Dans 6 bars où il était permis de fumer, la concentration moyenne de poussières fines était même 18 fois plus importante que dans les établissements non fumeurs (445 microgrammes/m³). Pour l'air extérieur, l'Organisation mondiale de la Santé recommande une moyenne journalière de référence de 25 microgrammes/m³ de PM2.5.

La protection de la santé est assurée uniquement dans les établissements non fumeurs

Seuls des établissements exempts de fumée garantissent aux restaurateurs, au personnel de service et aux clients une protection contre les poussières fines nocives. Dans les établissements dotés de zones fumeurs et non fumeurs séparées physiquement, la concentration moyenne de poussières fines est déjà trois fois plus élevée dans la zone non fumeur que dans un établissement entièrement non fumeur. Lorsque la zone non fumeur n'est pas séparée physiquement, les valeurs peuvent être 5 fois supérieures.

La fumée du tabac est principalement à l'origine des poussières fines

Les valeurs élevées qui ont été mesurées indiquent un risque considérable pour la santé. Les restaurateurs et le personnel de service, notamment, sont à la merci d'une forte concentration de poussières fines pendant toute la durée de leur travail - ils fument malgré eux. Dans les lieux fermés, la fumée du tabac est la plus dangereuse substance polluante qui peut être évitée. On a identifié

jusqu'à présent plus de 4 000 substances dans la fumée du tabac, dont au moins 40 sont cancérogènes. Ces mêmes substances sont également contenues dans la fumée présente dans l'air environnant que l'on respire (tabagisme passif). Le tabagisme passif est dangereux pour la santé. Chez les personnes exposées, il peut être à l'origine de cancers du poumon, de maladies cardiovasculaires, d'asthme et d'infections des voies respiratoires. Plusieurs centaines de personnes meurent prématurément chaque année en Suisse des conséquences du tabagisme passif.

129 séries de mesures dans 99 établissements gastronomiques

En étroite collaboration avec l'Université de Berne et pour le compte de la Ligue pulmonaire suisse, un institut de mesure professionnel a réalisé au total 129 mesures dans 99 restaurants, bars et cafés de Suisse alémanique et de Suisse romande. Les mesures se concentraient sur les particules de poussières fines de moins de 2,5 micromètres (PM2.5) en microgrammes par mètre cube d'air. Les particules fines de cette taille sont particulièrement dangereuses parce qu'elles se logent profondément dans les poumons. Et si elles proviennent de la fumée du tabac, elles sont de surcroît cancérogènes.

La Ligue pulmonaire encourage une protection efficace contre le tabagisme passif au niveau national

Des sondages d'opinion et des votations populaires cantonales montrent clairement qu'une grande majorité de Suissesses et de Suisses veulent enfin une réglementation conséquente. De plus en plus de cantons décident de réglementations visant à protéger la population contre le tabagisme passif dans les lieux fermés accessibles au public. En mars 2008, le Conseil des Etats a suivi la volonté du peuple et des cantons en se prononçant contre un catalogue d'exceptions opaque et pour une protection complète contre le tabagisme passif. Si lors de sa session d'été, le Conseil national ne suit pas à son tour les recommandations du Conseil des Etats, la Ligue pulmonaire suisse envisagera de lancer une initiative populaire. Otto Piller, Président de la Ligue pulmonaire suisse: "L'initiative populaire encouragerait une protection complète des travailleuses et des travailleurs, et irait plus loin que la variante du Conseil des Etats."

Vivre, c'est respirer

La Ligue pulmonaire est l'organisation de santé suisse pour les poumons et les voies respiratoires. Elle s'engage pour réduire le nombre de personnes souffrant de maladies des voies respiratoires ou qui en meurent même prématurément, et pour éviter un maximum de douleurs aux insuffisants respiratoires et aux malades pulmonaires. 23 Ligues cantonales représentent autant de points de contact importants pour les personnes souffrant d'insuffisances respiratoires et de maladies pulmonaires telles que l'asthme, les apnées du sommeil, la bronchite chronique et la BPCO, ainsi que la tuberculose. La Ligue pulmonaire s'engage également pour un air de meilleure qualité - à l'intérieur comme à l'extérieur.

La feuille d'information "les faits" concernant l'étude est disponible sous www.liguepulmonaire.ch

Contact:

Ligue pulmonaire suisse
Cornelis Kooijman
Responsable du domaine Air intérieur et extérieur

Südbahnhofstrasse 14c
3000 Berne 14
Tél.: +41/31/378'20'38
Mobile: +41/79/516'74'38

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100561754> abgerufen werden.